**ÉLECTIONS LEGISLATIVES - 10 ET 17 JUIN 2017** 

## SAINT-BARTHÉLEMY SAINT-MARTIN

Richard LÉDÉE Hugo LATTARD



POUR ENCORE PLUS DE RESPECT DE NOS SPÉCIFICITÉS



VOTEZ!

## Habitantes, habitants des îles du Nord, mes chers compatriotes,

Un nouveau scrutin s'offre à vous. Et 13 apôtres vous ouvrent leurs bras. Vous avez l'embarras du choix mais surtout, la liberté de choisir ; VOTEZ!

Après les territoriales, les présidentielles, voici donc le 3<sup>e</sup> round : les élections législatives, un vote fondamental et déterminant : dans 15 jours le tout frais mais pas rasé gouvernement Philippe peut déjà être mis KO! Et avec lui, tout le quinquennat de notre flambant président, neuf comme un sou propre.

La désaffection dans nos territoires pour la chose politique doit être enrayée. La pléthore de candidat-e-s suffira t-elle à cela ? À Saint-Barthélemy, avec pour la toute première fois pas moins de six candidatures (dont une parachute, une parasol et deux parasites) on votera immanquablement plus. Toutefois, 5287 inscrits à Saint-Barthélemy contre 20.152 inscrits à Saint-Martin : quelle équité électorale ? Il faut un député pour chaque Saint !

Localement, Saint-Barthélemy, faute d'alternative crédible et satisfaisante, vient de reconduire aux affaires une majorité somnolente, lassée par le pouvoir. Et à sa tête toujours ce même tautologue apodictique. Saint-Martin, elle, a fait le choix d'une nouvelle majorité, parfumée et virile. Un trompe l'oeil, la droite est et sera défaite : Les Républicains ne sont pas passés. Et cette République ne marchera pas !

Ces circonstances m'ont convaincu de me déclarer candidat au poste de député de nos deux îles, de briguer vos suffrages.

## QUI SUIS-JE ?!

Agé de 46 ans, parlant couramment français, anglais, créole, diplômé de l'école primaire de Gustavia, ayant accompli mon service national au 151° Régiment d'Infanterie de Verdun. Marin, ayant bravé bien des crachins, notamment sur trois courses transatlantiques en double. Alors investi dans le monde associatif, trésorier de **SB JAM** et du **Saint-Barth Yacht Club**. Diplômé en Architecture Navale, présentement commerçant, fervent passionné d'histoire, de notre histoire, j'ai étudié les *Archives Nationales d'Outre-Mer* à Aix-en-Provence, les *Archives Départementales de Guadeloupe* et les *Archives Nationales de Suède*, afin d'exhumer le passé esclavagiste et négrier de Saint-Barthélemy.

Sur ma troisième et dernière Transat AG2R, j'ai navigué sous les couleurs de **www.MemoireStBarth.com**, site internet où sont compilées les recherches concernant l'esclavage et la traite négrière à Saint-Barthélemy. J'ai combattu et obtenu en avril 2012 par décret de l'Etat, signé François Fillon, la fixation de la date de commémoration de l'abolition de l'esclavage à Saint-Barthélemy, le 9 octobre.

Epris de vérité, homme qui dérange, et fait grincer les dents de l'establishment, je me présente aujourd'hui devant vous avec mon remplaçant, Hugo Lattard. Pour revendiquer fort et clair et permettre à nos populations d'obtenir :

## MES ENGAGEMENTS POUR NOS TERRITOIRES ET LA FRANCE

- L'attribution d'un deuxième siège de député dans le "département" 977/978 avec création simultanée d'une deuxième circonscription bien distincte : Saint-Barthélemy;
- Prioritairement à la réduction du nombre de parlementaires : la réduction des salaires, retraites et enveloppes parlementaires; et clarification, et transparence des attributions collaboratives; Encore plus de contrôle sur la ventilation de la réserve parlementaire via les collectivités locales ou autres règles à définir;
- La prise en compte mesurée du vote blanc (ou noir); La lutte contre le gaspillage des bulletins de vote;
- La modification de la date de commémoration de l'abolition de l'esclavage à Saint-Martin du 27 au 28 mai;
- Le refus du Service National Macron d'un mois;
- L'obligation à la formation répétée de tous les citoyens aux gestes qui sauvent;
- Un numéro 17 de la Gendarmerie composé à Saint-Barthélemy qui sonne directement à Saint-Barthélemy et non plus à Saint-Martin;
- La dépénalisation immédiate du cannabis à usage médical et l'organisation d'un référendum national sur la légalisation du cannabis à usage récréatif;
- La limitation à 80cm³ par implant mammaire du volume de silicone autorisé dans les bars de plages de nos îles.
- And more to come (Work in progress...Always)

VOTEZ! Pour boujours plus de respect de mes spécificités

Richard Lédée

Hugo Lattard

DEPUTATION@MemoireStBarth.com